



**TRAVAUX**

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE : TRAVAUX DE SÉCURISATION – VILLAGE DE MUZON

Mis en ligne le 12 octobre 2021

[fileadmin/images/Treillieres/0-Photos\\_accueil/ACTUALITES/COMMUNIQUEES\\_DE\\_PRESSE/20211007\\_Point\\_presse\\_muzon.pdf](fileadmin/images/Treillieres/0-Photos_accueil/ACTUALITES/COMMUNIQUEES_DE_PRESSE/20211007_Point_presse_muzon.pdf)



[Cliquez sur le document pour le consulter.](#)

Contact :  
M. Rincé

[claude.rince@treillieres.fr](mailto:claude.rince@treillieres.fr)

## Travaux sécurisation – Village de Muzon

Le village de Muzon est traversé par la route départementale n°49, axe important de transit vers l'agglomération nantaise. Malgré les aménagements existants et les limitations de vitesse en place, les conditions de sécurité pour les habitants du village n'étaient pas satisfaisantes.

Après avoir rencontré un collectif d'habitants du hameau, la commune a décidé de demander le classement en agglomération de ce secteur. Cela était un préalable indispensable à l'aménagement de dispositifs de réduction de la vitesse et d'un cheminement protégé pour l'accès aux arrêts de cars.

Les aménagements consisteront en :

- La création d'un cheminement continu en rive Nord (busage de fossé),
- La création d'un mini giratoire à l'intersection avec la rue des Bignons et le chemin des Thébaudières (en lieu et place des 2 tourne-à-gauche existants),
- La création de 4 plateaux surélevés, dont 3 en traversées piétonnes
- Le remplacement des lanternes vieillissantes par des LED, afin d'améliorer le niveau d'éclairage de la chaussée,
- En complément, 2 ralentisseurs seront aussi créés sur la rue de la fosse aux loups

L'appel d'offres est actuellement en cours. Les travaux devraient démarrer d'ici la fin d'année 2021, sous réserve de la validation définitive du Département et des résultats de l'appel d'offres.



Mini-giratoire ●  
Plateaux surélevés ■  
Panneaux d'entrée d'agglomération /  
Cheminement piéton —

Mairie de Treillières  
51, rue de la mairie  
44 119 TREILLIÈRES  
Tél. 02 40 94 64 16  
Courriel : [mairie@treillieres.fr](mailto:mairie@treillieres.fr)  
[www.treillieres.fr](http://www.treillieres.fr)

12 octobre 2021



RETOUR À LA LISTE



## **Horaires :**

### **Mairie - CCAS - Police municipale**

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

### **Urbanisme**

Accessible uniquement sur RDV. Prise de RDV au 02 40 16 72 36. Accueil téléphonique fermé le vendredi après-midi

### **Permanences samedi matin de 9h à 12h**

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.